

La filiale fer de Champion, Minerais de Fer Québec Inc., a signé un accord avec Sojitz Corporation et annonce un financement relais de 40 millions de dollars dans le cadre du redémarrage de la mine de fer du Lac Bloom

Montréal (Québec), Canada, 18 mai, 2017 : Champion Iron Limited (ASX : CIA, TSX : CIA) (« Champion » ou la « compagnie ») a le plaisir de vous annoncer que sa filiale Minerais de Fer Québec Inc. (« MFQ ») vient de signer un accord « off-take » (« accord off-take ») avec Sojitz Corporation (« Sojitz »), [une importante maison de commerce japonaise basée à Tokyo], qui stipule que Sojitz pourrait acheter jusqu'à 3 000 000 DMT par an à MFQ après la reprise des activités dans la mine de fer du Lac Bloom (« Lac Bloom ») située près de Fermont, au Québec. Champion a également le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un financement relais par emprunt et par capitaux propres de 40 millions de dollars pour Minerais de Fer Québec Inc., afin de relancer l'activité au Lac Bloom.

Un financement relais de 40 millions de dollars pour MFQ

Dans le cadre du redémarrage des activités au Lac Bloom et dans le but d'utiliser à bon escient la période estivale de construction pour réaliser les mises à niveau nécessaires concernant le système de gestion des résidus du Lac Bloom, ainsi que d'autres améliorations des opérations et des éléments nécessitant un long délai de livraison, CIA a mis en place pour le compte de MFQ un financement relais de 40 millions de dollars, composé de 26 millions de dollars d'emprunt et de 14 millions de dollars de capitaux propres. La compagnie a emprunté 20 millions de dollars à Sojitz et 6 millions de dollars à Ressources Québec Inc. (« Ressources Québec »), un actionnaire en capitaux propres qui détient 36,8 % de MFQ. Ces deux emprunts sont des prêts d'un an *pari passu* garantis contre les immobilisations du Lac Bloom et les équipements miniers à grande échelle.

L'investissement en capitaux propres de 14 millions de dollars dans MFQ est une contribution proportionnelle des deux actionnaires de MFQ : Champion, un actionnaire en capitaux propres représentant 63,2 % et le gouvernement du Québec, qui tous deux se sont engagés à investir respectivement 8,8 millions de dollars et 5,2 millions de dollars dans MFQ.

Dans le cadre de son financement de 8,8 millions de dollars dans MFQ, Champion procède à la vente directe de 10 millions de dollars en débetures convertibles subordonnées non garanties (« débetures »), convertibles au gré du porteur à tout moment en actions ordinaires Champion (« actions ») au prix de 1 \$ par action. Si Champion et MFQ ne terminent pas le financement principal (« financement principal ») d'une valeur minimale de 212 millions \$ avant le 30 novembre 2017 pour les dépenses en capital tel que stipulé dans l'étude de faisabilité datant du 17 mars 2017, le prix de conversion sera ajusté au moindre d'un montant de 1 \$ ou se transformera en prix du cours moyen pondéré sur cinq jours des actions du TSX, déterminé à la date de conversion. Les débetures auront une échéance de 12 mois à un taux d'intérêt de 8 %.

Accord « off-take »

Conformément à l'accord, Sojitz achètera jusqu'à 3 000 000 DMT par an à MFQ lors du redémarrage des activités au Lac Bloom. L'accord a été signé pour une durée initiale de cinq ans à compter de la date à laquelle les opérations commerciales recommenceront au Lac Bloom et sera automatiquement renouvelé pour cinq ans, etc.

« Nous sommes particulièrement ravis d'avoir signé un accord « off-take » avec un partenaire aussi exceptionnel et réputé que Sojitz, qui est un acteur important du marché japonais et de la sidérurgie asiatique », a déclaré Michael O'Keeffe, PDG de Champion et de MFQ. « Cet accord est une étape importante pour le Lac Bloom et garantira un accès à long terme efficace pour notre futur produit de grande qualité à certains des plus grands consommateurs de minerai de fer au monde. »

Reprise des activités au Lac Bloom et financement principal

Suite à l'étude de faisabilité du Lac Bloom, qui démontre que la reprise des opérations d'extraction du minerai de fer y serait financièrement viable, MFQ et Champion procèdent à la sécurisation du financement en vue du redémarrage des activités. En plus du financement de 40 millions de dollars cité ci-dessus, MFQ et Champion procèdent rapidement et sont en pleines discussions pour obtenir le financement permettant de régler les coûts détaillés dans la partie intitulée « Dépenses en capital incluant le fonds de roulement » de l'étude de faisabilité du Lac Bloom. Les détails du financement principal seront révélés lorsque les modalités seront finalisées auprès des prêteurs et des investisseurs.

Au sujet du Lac Bloom

Le 11 avril 2016, la compagnie, par l'intermédiaire de sa filiale MFQ, a repris les actifs du Lac Bloom auprès des filiales de Cliffs Natural Resources Inc. qui ont fait l'objet de procédures de restructuration en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada). Minerai de Fer Québec Inc. est détenue à 63,2 % par la compagnie, la participation restante de 36,8 % étant détenue par Ressources Québec, mandaté par le gouvernement du Québec.

Le Lac Bloom est situé à l'extrémité sud du bassin du Labrador, à environ 13 km au nord de Fermont, au Québec, et à 10 km au nord de la mine de fer de Mount-Wright exploitée par ArcelorMittal Exploitation Minière Canada. La mine du Lac Bloom est une fosse à ciel ouvert fonctionnant avec des pelles hydrauliques et un concentrateur. Le minerai de fer quitte le site en train jusqu'au port de Sept-Îles, au Québec.

La mine du Lac Bloom a déjà reçu les autorisations nécessaires à la reprise de ses activités de la part des autorités environnementales fédérales et provinciales. Le projet a fait l'objet d'un processus d'évaluation de son impact environnemental en vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, qui a abouti au premier décret émis par le gouvernement du Québec en 2008 autorisant les activités minières sur le site du Lac Bloom. Une étude de faisabilité concernant le Lac Bloom est disponible sur le profil de la compagnie sur le site Web de SEDAR (www.sedar.com).

Au sujet de Champion

Champion est une compagnie spécialisée dans le développement minier et l'exploitation minière travaillant sur les importantes ressources en fer situées à l'extrémité sud du bassin du Labrador, au Québec. Suite à l'acquisition de son actif principal, la mine de fer du Lac Bloom, l'objectif principal de la compagnie est désormais de faire les mises à niveau nécessaires de la mine et des infrastructures tout en allant de l'avant avec les projets associés à l'amélioration de l'accès aux marchés miniers mondiaux, dont font partie les initiatives gouvernementales et d'autres acteurs clés de l'industrie et de la communauté liés aux infrastructures ferroviaires et portuaires.

La direction de Champion comprend des experts en développement minier et en opérations minières possédant également une grande expérience en géotechnique, en investissement dans de nouveaux lieux et en gestion de lieux existants, sans oublier le développement logistique et le financement des différentes étapes de l'industrie minière.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Michael O'Keeffe, Président-directeur général - Tel. +1 514-316-4858

David Cataford, Directeur des opérations - Tel. +1 514-316-4858

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Champion Iron Limited, visitez notre site Web au www.championiron.com.

Le présent communiqué de presse renferme de l'information qui peut constituer de l'« information prospective » aux termes de la législation en valeurs mobilières canadienne applicable. Tous les énoncés, sauf les énoncés de faits historiques, dans le présent communiqué de presse concernant des activités, des événements, des développements ou des résultats financiers futurs constituent de l'information prospective. On reconnaît l'information prospective à l'emploi de verbes comme « prévoir », « entendre » et « croire », et à l'emploi de termes comme « plan », « potentiel », « perspective », « prévision », « estimation » et autres expressions analogues. L'information prospective est nécessairement fondée sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que raisonnables, supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus de sorte que les résultats réels et événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective, notamment les risques décrits dans les notices annuelles, rapports de gestion et autres documents que Champion doit en vertu de la réglementation en valeurs mobilières déposer sur SEDAR (y compris à la rubrique « Facteurs de risque » dans ces documents). Rien ne garantit que cette information se révélera exacte, les résultats réels et événements futurs pouvant être sensiblement différents de ceux prévus dans l'information prospective. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure à l'information prospective. Toute l'information prospective de Champion dans le présent communiqué de presse est donnée en date des présentes et est fondée sur les avis et estimations de la direction de Champion et sur l'information dont la direction dispose à la date des présentes. Champion décline quelque intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser son information prospective, notamment à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, à moins que la législation ne l'y oblige.